



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes

CID locaux

services DiSI

Mél : cgt.disi-ouest@dggfp.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>



TOURNÉE DE SERVICES À ANGERS

La CGT a réalisé le 4 décembre une tournée de service à l'**ESI d'Angers**. Elle se fera l'écho des problématiques soulevées, notamment en matière d'emploi, lors des instances de la **DiSI**.

Elle vous propose ici non pas un compte-rendu exhaustif, mais un focus sur quelques problématiques particulières.

Deux événements à venir auront des conséquences sur l'immobilier :

- arrivée d'un prestataire pour la saisie **Fidji** (début 2018)
- l'arrivée du centre de contact (au second semestre)

Fidji :

⇒ **travail très astreignant :**

Il s'agit de vérifier la saisie réalisée précédemment, en lisant à l'écran des fiches manuscrites scannées et en vérifiant sur le même écran que les données saisies correspondent à ces fiches.

C'est un travail plutôt pénible car :

- il impose une attention soutenue et des efforts de lecture (*les fiches manuscrites sont parfois mal écrites, et dans tous les cas plus difficiles à lire que des documents dactylographiés*)
- les collègues chargées de la validation n'ont pas systématiquement des corrections à entrer, et doivent saisir de manière continue la seule touche de validation, ce qui est très inconfortable sur la durée.

Jusqu'à présent, le service de l'**ADO** avait suffisamment de missions pour ne pas travailler sur **Fidji** en continu. Ce ne sera bientôt plus le cas (*sauf pour le pôle vectorisation*), et le travail devient donc de plus en plus pénible.

⇒ **le devenir des collègues de l'ADO dans trois ans**

La numérisation des fiches **Fidji** doit durer trois ans – au-delà, quelles seront les missions affectées aux collègues de l'**ADO** ?

Ceci alors que les missions de vectorisation arriveront à terme dans les mêmes dates.

Les collègues concernées touchent actuellement une prime de dactylocodage – une affectation sur un service administratif hors de l'**ESI** pourrait donc conduire à une baisse de revenu.

⇒ **l'arrivée du prestataire externe**

Il s'agira de 10 personnes d'un prestataire privé.

Elles devraient être installées en sous-sol, à la place de l'actuel **CEDEX**, qui va disparaître, et dont les personnels rejoindront l'**ADO**.

Ces personnels rencontreront la même pénibilité que les collègues de l'**ADO**.

On peut de plus s'interroger sur la localisation du service en sous-sol, avec une vue à 45 degrés sur un talus, l'absence de soleil, dans des conditions de travail loin d'être optimales.

Il est surprenant qu'alors qu'on est en voie – seulement maintenant – de positionner tous les collègues de l'**ESI** dans des bureaux disposant d'une vue extérieure, on relègue les personnels privés dans ce bureau en sous-sol.

Ces personnels doivent pour la **CGT** avoir accès à la cantine de l'**ESI** à un tarif acceptable.

AT Cadastre :

L'**AT Cadastre** est passée en **PAR** (*Parcours d'Assistance Rénové*). Les collègues de l'**AT** ne doivent plus être contactés par appels téléphoniques, mais reçoivent des fiches d'incident (*Formuel*) rédigées par les services.

Cette nouvelle procédure déshumanisante n'est pas pratique pour les agents du cadastre qui doivent formaliser les incidents rencontrés par écrit, alors qu'une explication orale est souvent plus aisée et efficace.

Elle nécessite pour l'**AT** de rappeler les demandeurs.

Les services cadastraux étant surtout composés de géomètres, souvent sur le terrain, il est très difficile de les contacter. Il arrive souvent qu'un formuel soit envoyé par une personne qui part en tournée, pensant à tort qu'à son retour le problème sera résolu.

Une autre difficulté est rencontrée avec l'application **Lascot** utilisée aussi par les **SIP**, qui sont difficiles à joindre car l'**AT** utilise le même accès que les contribuables. Toutes les lignes sont régulièrement occupées. Contacter les services n'est pas simple en journée, et quasi impossible en dehors des heures d'ouverture. La qualité de service de l'**AT** diminue.

**Cela conduit donc à une baisse drastique des saisies du service par les centres cadastraux.
Ce qui aura pour conséquence des suppressions d'emplois dans le futur.
Mais n'est-ce pas ce que veut la DGFIP ?**

Centre de contact :

Le centre de contact arriverait pour septembre, les réaménagements internes sont annoncés pour la fin du 1^{er} trimestre 2018.

C'est l'ensemble de l'**ESI** (à l'exception de la **CID – SIL**) qui sera concerné, car tous ces services seront installés au 1^{er} étage.

On peut se féliciter de l'arrivée de ce service qui devrait pérenniser le site de l'**ESI**, ainsi que sa cantine (*fréquentée déjà par des extérieurs toutefois*).

Mais la question des conditions de travail des collègues dans la nouvelle configuration est posée.

Cette nouvelle installation devra conduire à une concertation de l'ensemble des collègues dont le poste de travail sera affecté ... Leurs souhaits devront être pris en compte, notamment en matière d'implantation des postes de travail, de respect des affinités ... Le sujet devra être évoqué très rapidement avec les organisations syndicales.

*Les militantes et militants de la **CGT** sont à votre disposition pour tout complément ou toute intervention.*